

Enseignement Supérieur Socio-éducatif

SECTION : Bachelier en Education Spécialisée en Accompagnement Psycho-Educatif

EDUCATION POUR LA SANTE

*L'éducation, c'est passer de la certitude ignorante
à l'incertitude réfléchie.*



EDUCATION A LA SANTE
Approche complémentaire (UF7)

Patrick VANTOMME

 prof@lereservoir.eu

Nom des fichiers : ES UE7_FICHEx.pdf

INTRODUCTION GENERALE

Pour bien planter le décor, il faut toujours faire un peu d'histoire, nous parlerons donc d'Ancien Régime et de Nouveau Régime. L'Ancien s'appelait graduat en éducation spécialisée, le Nouveau et le vôtre se dénomment « bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif ». Dans le graduat, les étudiants suivaient le cursus suivant : de la biologie, de l'anatomie, de la physiologie en 1^{ère} année, un cours intitulé « éléments de pathologies » en deuxième année puis un autre d'éducation à la santé¹ pour conclure cette formation disparue. Le cheminement était présent et me semblait important sur le plan intellectuel et culturel mais aussi professionnel.

Dans le nouveau *bachelor*, la biologie et l'anatomie et la physiologie sont considérées comme des prérequis sur lesquels pourront se développer de nouvelles connaissances et compétences. Ces prérequis sont donc dans le cadre de nos cours comme acquis. Je me tiens toutefois à votre disposition pour répondre à vos questions. Toutefois, je vous rappelle qu'une réponse découverte par vos soins a bien plus de chance d'être acquise. Compte tenu de l'antériorité, je laisse à votre usage les cours d'anatomophysiologie de l'ancien graduat. Vous trouverez ces contenus ainsi que d'autres éléments contributifs à votre formation sur



www.lereservoir.eu

Désormais, dès les premières périodes de la formation, deux cours vont se suivre portant la même appellation : « éducation à la santé » ! Dans le module « approche méthodologique 1 », notre premier cours d'éducation à la santé se retrouve au beau milieu d'autres avec les notions suivantes : démarche éducative, projet, observation, communication, expression corporelle, déontologie, ... Ces notions reviendront probablement dans nos échanges. Toutefois, je m'autorise dans ce cours à rappeler des concepts aussi essentiels que santé, prévention, promotion, éducation. C'est donc l'objet de la première partie de ce cours d'éducation à la santé qui commence aujourd'hui. Notions et concepts sont essentiels parce que préalables à la connaissance. Les connaissances autorisent à une action plus adaptée, particulièrement dans l'univers professionnel.

Plus tard, un module complémentaire, mais pourtant plus conséquent, et second donc, retrouve l'éducation à la santé qui a multiplié son poids de périodes presque par deux. Là, cette matière se retrouve « délicieusement coincée » entre un cours de sociologie de la famille et un autre intitulé réalisation et évaluation du projet. Là aussi, ce choix est à propos ! Ces contenus se découvriront dans le décours de l'U.E.² 7. Revenons un bref instant sur ces prérequis ?

¹ Ce cours s'étalait sur la deuxième et la troisième année.

² Unité d'Enseignement ou module composé de plusieurs cours ou Activités d'Enseignement.

La biologie vous a fait découvrir la plus petite partie du vivant, son unité structurale et fonctionnelle : la cellule. En montant les « échelons » de l'organisation anatomique, vous avez appris les tissus, organes, appareils et systèmes qui constituent et composent notre corps. Le cours d'anatomie, science basée sur l'observation, s'est encore transformée en physiologie lorsque vous avez voulu comprendre le « comment ça marche ? ». Nous verrons pourtant que le *bon* fonctionnement de cette machinerie n'est pas nécessairement la santé. Complexité en vue !

Cette connaissance du physiologique, c'est-à-dire du fonctionnement « normal » du corps, nous invite ensuite à comprendre l'« anormal » : les pathologies, comme objet de la seconde partie de ce cours. La pathologie, la maladie en langage courant, est donc à considérer comme le dysfonctionnement de cette *belle* mécanique anatomo-physiologique. Ici aussi intervient l'observation. Chaque trouble, ou maladie, s'exprime par des signes : les symptômes.

De l'observation comme de la connaissance naît le désir d'intervenir, d'agir mais dès à présent, deux limites s'imposent. La première tient au professionnalisme. Le professionnalisme « est » une liberté, et comme ma liberté s'arrête où celle d'un autre commence (.../...). Il s'agit bien de percevoir les limites de notre agir. Certes, il s'agira d'être sensible, d'observer ; parfois d'agir mais toujours avec prudence. Les médecins et autres professionnels de santé auxquels vous aurez recours ont, parmi d'autres, le précepte suivant : *Primum non nocere*, le principal est de ne pas nuire ou d'éviter de faire pire que bien³ ! Ensuite, une certaine culture en matière de santé et de pathologies reste néanmoins un enjeu de la multidisciplinarité, dans voire pour l'interdisciplinarité de nos interventions professionnelles où chacun a sa place. Partager un langage commun ou suffisamment proche ; sans oublier le caractère essentiel de l'écrit. L'écriture, permet-elle la reconnaissance?

Seconde limite qui tient à deux lettres grecques : *phy* (ϕ) et *psy* (ψ). La deuxième partie de ce cours se focalisera sur les pathologies qui concernent le corps étudié en anatomie, il sera donc physiopathologique et non psychopathologique. Toutefois, la frontière n'est pas aussi claire qu'il n'y paraît comme en témoignent les maladies psychosomatiques. Sans a priori, il y a toujours message, signe ou symptôme de ... Le corps est un moyen d'expression et de communication ; il peut donc être utilisé comme moyen d'expression d'un malaise, d'un mal-être.

Au-delà de cette observation, différentes actions s'envisagent : certaines se réfèrent à votre profession, certaines en se référant à d'autres professions. Néanmoins, tout professionnel confronté à un problème veut et doit apporter une solution, la meilleure ou la moins mauvaise. Trois types de réponses sont accessibles. Autrement dit, dans le contexte qui nous occupe, la maladie, existent et même coexistent trois types de remèdes/remédiations. Ces trois niveaux d'interventions ou de traitement sont :

- le curatif,
- le palliatif ou symptomatique,
- le préventif⁴.

Nouvelle formule, populaire cette fois : *mieux vaut prévenir que guérir !* C'est là le projet auquel nous invite l'éducation à la santé. Là se rejoignent les termes qui nous différenciaient jusqu'alors. Nous y apprendrons que la santé ne peut se résumer à l'absence de maladie. Dès lors, l'éducation à la santé peut trouver une place partout, dans toutes les situations. De plus, elle participe à un sens élargi de l'éducation. L'hygiène⁵, considérée comme moyen d'accéder et de conserver la santé, a longtemps fait partie de cours intitulés « éducation civique ». Enfin, si le corps est le lieu et le moyen d'expression d'un mal, il peut devenir outil pédagogique au service de l'éducation pour la santé, comme de l'éducation (tout court !).

Structure du dossier « Education à la santé » :

Ces cours se veulent ouverts et en ce sens, leur contenu est évolutif au gré des sollicitations des étudiants et plus encore de leurs milieux d'exercice. Cette valise⁶ se remplira peu à peu de fiches dont le point commun est la santé. Elles seront axées sur des concepts⁷ puis des considérations plus pratiques, qui ne pourront être exhaustives en si peu de temps. Elles seront ensuite⁸ axées à la fois sur une approche pathologique (symptômes/traitement) mais également vers la perspective éducationnelle. Le cours vise donc à l'acquisition d'une culture générale (de contenu) autour des notions de santé et de maladies. L'option est moins pratique tout en s'y destinant. L'ensemble de ces notions permettront d'adapter, j'ose l'espérer, les/vos pratiques éducatives lorsqu'elles concernent la santé. Cette continuité revendiquée permet enfin d'éveiller le débat qui se doit de suivre à la curiosité.

Table des fiches (suite) :

- 12 - Introduction générale.
- 13 - La santé comme concept.
- 14 - L'immunité.
- 15 - Les agents infectieux.

³ Allusion faite ici au premier cours d'une formation au secourisme ou premiers soins. N'y a-t-il pas là aussi un enjeu d'éducation et de citoyenneté ?

⁴ Notez l'ordre de cette énumération qui, dès la phrase suivante, s'inverse !

⁵ En réalité, il faudrait dire LES hygiènes.

⁶ Nous aurions pu écrire « Trousse de secours ».

⁷ De la théorie, si vous voulez... En réalité, je vous proposerai autant que possible des théories. L'option est moins pratique tout en s'y destinant.

⁸ Dans cette UE 7.

- 16 - Les allergies.
- 17 - L'arsenal thérapeutique.
- 18 - La pharmacologie.
- 19 - L'usage des médicaments et la pharmacovigilance.
- 20 - La toxicologie et les assuétudes.
- 21 - L'hérédité et les maladies génétiques.
- 22 - Le système nerveux et les affections neurologiques.

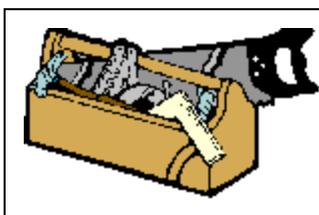
Evaluations

Je vous invite d'abord à lire les textes réglementaires comme le Dossier Pédagogique dont est doté chaque UE. Pour certaines matières, des fiches cours existent aussi où sont repris certains éléments, dont celui qui nous occupe aussi : l'évaluation.

L'évaluation est multidimensionnelle. Pour l'UE 3, elle se réalise à l'aide d'une évaluation écrite visant à vérifier l'acquisition et la compréhension des notions étudiées. Elle se déroule en deux temps à une date précisée en classe comme en ligne. Le premier temps se réalise à cahier fermé et porte sur vos connaissances. Le second, à cahier ouvert, vise à analyser une situation professionnelle à l'aide de différentes notions de ce cours, mais pas seulement.

Pour l'UE 7, l'évaluation est aussi dédoublée. Elle se base, d'une part, sur un questionnaire à choix multiple, s'intéressant au contenu du cours. D'autre part, vous fournirez un travail, plus exactement un projet d'éducation à la santé. Le maître d'œuvre ou chef d'orchestre de ce projet sera vous, éducateur spécialisé. Les détails de cette production seront explicités en classe et sont rappelés dans la fiche 12.

Chaque AE, chaque séance de cours, chaque évaluation est une occasion donnée de participer à un débat. Des prérequis, des nouvelles connaissances, du nouveau vocabulaire, des nouvelles complexités, sans doute, vont vous permettre de développer les compétences nécessaires à l'exercice délicat de la profession d'éducateur. Le cours par ses différents moyens didactiques se veut interactif ; à vous de l'utiliser de la meilleure manière, par votre attention et plus encore par votre participation en classe. Cette participation peut être faite autant d'hésitations et de questionnements que de positionnements et de débats. C'est ouvert ! Notons aussi que ce qui est ouvert, c'est la porte de cette classe. Le travail et le respect de l'autre restent parmi les valeurs fondamentales de notre humanité.



FICHE N° 12 : REGLES D'ELABORATION ET DE REDACTION DES TRAVAUX D'EDUCATION POUR LA SANTE

En matière d'éducation pour la santé, mais pas exclusivement, la présentation tient aussi valeur de message. Afin de structurer au mieux votre réflexion, ce document rappelle les grandes lignes de ce travail auquel je vous convie. Il est essentiel de soigner⁹ la forme, la présentation, la mise en page et l'orthographe de cet exercice. Sans se soustraire au contenu, ce souci lui permet d'être mieux perçu, mieux compris et sans doute mieux assimilé. Il en va aussi de votre crédibilité !

STRUCTURE :

1. Choix d'un sujet :

QUOI ? Il convient d'opter pour une problématique liée à la santé : la matière est vaste. Il faut qu'elle concerne un aspect à prédominance **somatique** de la santé.

2. Choix d'un contexte :

POUR QUI ? Il s'agit ici de déterminer un public **cible** en soulignant ces particularités justifiant le choix. Ces caractéristiques vont également influencer les manières de procéder. Une éducation efficace, même pour la santé, est rarement standardisée.

AVEC QUI ? Il convient de déterminer votre rôle et vos ressources. Les ressources tiennent compte également d'autres membres de l'institution et même extérieur à celle-ci. La notion d'**équipe** (pluridisciplinaire) fait partie de la démarche.

3. Valeurs et objectifs :

POURQUOI ? Quelles sont les **valeurs** qui soutiennent cette démarche et ces choix ? Votre démarche et vos choix ? Quels sont les objectifs que vous poursuivez ? Cette question est certes difficile mais est stratégique.

4. Moyens à mettre en œuvre :

COMMENT ? Il s'agit ici de tirer à grands traits en usant des éléments relevés dans les trois premières questions un **projet** d'éducation à la santé. Il n'est pas nécessaire, à ce stade de votre réflexion, de faire de grands développements théoriques.

En bref, c'est un exercice dont la clé réside dans le questionnement. A vos plumes ou à votre clavier, ce travail doit me parvenir avant le ([date en ligne](#)) minuit.

⁹ Je vous renvoie vers la balise β en [ligne](#) dont vous pouvez également vous servir pour votre EI. Cette production n'en est donc qu'un exercice de plus. Profitez-en !!!